



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

centres hospitaliers

Question écrite n° 115302

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de Mme la secrétaire d'État auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de la santé, sur la situation du centre hospitalier des Escartons de Briançon (Hautes-Alpes). Comme de nombreux hôpitaux en France, cet établissement est confronté à de nombreuses difficultés : déficit budgétaire, restructurations à marche forcée, personnel surchargé et en nombre insuffisant, dégradation des conditions de travail... Ces dernières années, malgré une fréquentation croissante et une succession de plans de retour à l'équilibre, le déficit n'a eu de cesse de se creuser, si bien que les finances du centre hospitalier sont aujourd'hui dans un état critique, ce qui suscite une vive inquiétude au sein du personnel qui s'interroge sur l'avenir de l'établissement. Une convention de coopération transfrontalière sanitaire a même été signée entre le centre hospitalier de Briançon et les autorités italiennes pour pérenniser l'action de ce centre hospitalier sur l'espace transfrontalier afin de répondre aux besoins hospitaliers de la population italienne transfrontalière car les structures du versant italien sont d'un moindre niveau et ne disposent pas des équipements de l'hôpital de Briançon. Ce sont la qualité et l'accès aux soins pour tous et toutes qui sont aujourd'hui remis en cause. Au total, depuis 2008, ce sont 45 postes équivalents temps plein qui ont disparu et le nouveau PRE prévoit encore la suppression de 55 autres en trois ans. Pourtant dans le même temps l'activité de l'hôpital ne cesse d'augmenter. Personnels, médecins, organisations syndicales et élus s'inquiètent du devenir de l'hôpital. La population haut-alpine étant attachée à la qualité de leur service public hospitalier et le personnel souhaitant continuer à travailler et à accueillir les patients dans des conditions dignes du service public, aussi il lui demande quels engagements il va prendre pour garantir la pérennité du centre hospitalier des Escartons.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115302

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7997

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)